

**Remboursement par produit:
Paiement: EUR 1'000.00
Coupon: EUR 190.00**

Termsheet en date du 22.04.2009

Optimisation de la performance
Gamme de produits de ASPS: 1220 (330)

19.00% p.a. Reverse Convertible on Deutsche Bank

Date de fixation finale 21.04.2010; émis en EUR; non coté

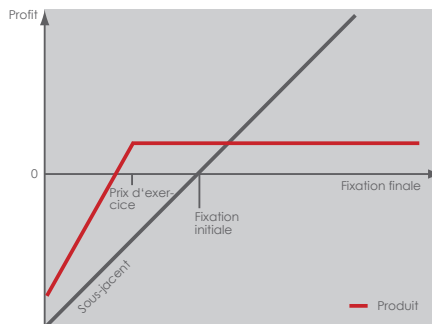
Ce document contient un résumé d'informations sélectionnées en rapport avec le Produit et sert seulement d'information. Les modalités du produit juridiquement valables seront exclusivement soumises aux dispositions détaillées de la Documentation du Produit, qui est composée du "Final Termsheet" ainsi que du "Programme".

Expectatives du marché

Le Sous-jacent est négocié à un cours stable ou légèrement en hausse.
Le Sous-jacent ne clôtura pas à un niveau inférieur au niveau du Prix d'exercice à la Date de fixation finale.

Description du Produit

Ce produit offre à l'Investisseur les intérêts d'un coupon quelle que soit la performance du Sous-jacent pendant la durée de vie du produit. Si la Fixation finale du Sous-jacent à la Date de fixation finale est supérieure au Prix d'exercice, l'Investisseur recevra la Dénomination à la Date de remboursement. Dans le cas contraire, l'investisseur recevra à la Date de remboursement soit un Paiement en espèces dans la Devise de paiement soit une Livraison de Sous-jacents, comme décrit dans la rubrique "Remboursement" ci-après.



Sous-jacents

Sous-jacent	Bourse de référence	Bloomberg Ticker	Fixation initiale (100%)	Prix d'exercice (90.00%)	Rapport de conversion
DEUTSCHE BANK AG-REGISTERED	Xetra	DBK GY	EUR 37.71	EUR 33.94	29.4646

Détails sur le produit

Numéro de valeur	10085487
ISIN	CH0100854873
Prix d'émission	100.00%
Taille d'émission	EUR 5'000'000 (peut être augmenté à tout moment)
Dénomination	EUR 1'000
Devise de paiement	EUR
Part d'investissement ("bond-floor") lors de l'émission	100.00% (implied Yield: 1.69%)
Coupon	19.00% p.a. Le Coupon est divisé en deux composantes pour des raisons fiscales suisses: Composante d'intérêts 1.69% p.a. Composante Option Premium 17.31% p.a.
Montant(s) de coupon et Date(s) de paiement de coupon	Le(s) montant(s) du coupon sera/seront payé(s) dans la Devise de paiement à la/aux date(s) respective(s) de paiement du coupon. Les jours ouvrables suivants s'appliquent par convention. EUR 190.00 payé le 28.04.2010

Dates

Fin de la souscription	21.04.2009 14.00 CET
Date de fixation initiale	21.04.2009
Date de libération	28.04.2009

Fin de la souscription 21.04.2009	Montant du coupon EUR 190.00 28.04.2010	Montant du coupon EUR	Date de fixation finale 21.04.2010		

Dernier Jour de négoce	21.04.2010
Date de fixation finale	21.04.2010 (sous réserve des dispositions en cas de Turbulences de marché)
Date de remboursement	28.04.2010 (sous réserve des dispositions en cas de Perturbations de paiement)

Remboursement

Le(s) Montant(s) du coupon sera (seront) payé(s) dans tous les cas à la Date respective de paiement du coupon. De plus, l'Investisseur a le droit de recevoir de l'Emetteur à la Date de remboursement par produit:

Scénario 1	Si la Fixation finale est égale ou inférieure au Prix d'exercice, l'Investisseur recevra un nombre prédéfini de Sous-jacent(s) (i.e. Rapport de conversion) par produit. Toute fraction de titres potentielle par Dénomination sera payée en espèces, basé sur la Fixation finale.
Scénario 2	Si la Fixation finale est supérieure au Prix d'exercice, l'Investisseur recevra un Paiement en espèces dans la Devise de paiement d'un montant égal à: Dénomination
Fixation initiale	Une valeur observée du Sous-jacent à la Date de fixation initiale sur la Bourse de Référence, comme déterminée par l'Agent de calcul.
Fixation finale	Cours de clôture officiel du Sous-jacent à la Date de fixation finale à la Bourse de référence, comme déterminée par l'Agent de calcul.

Informations Générales

Emetteur	EFG Financial Products (Guernsey) Ltd., St Peter-Port, Guernsey
Garant	EFG International AG, Zurich, Suisse (Rating: Fitch A avec perspectives stables, Moody's A2 avec perspectives stables)
Lead Manager	EFG Financial Products AG, Zurich, Suisse
Agent de calcul	EFG Financial Products AG, Zurich, Suisse
Service de paiement	EFG Financial Products AG, Zurich, Suisse
Droit de rétrocession	Relevant Fees (comme définis dans l'article 25 du "General Terms and Conditions" qui font partie du "Programme")
Cotation/Bourse	non coté
Marché secondaire	Les indications du prix journalier seront accessibles de 09:15 - 17:15 CET sur www.efgfp.com , Thomson Reuters [ISIN] et Bloomberg [ISIN] Corp ou EFGZ.
Type de cotation	Les prix du marché secondaire sont cotés clean; le montant couru du coupon n'est PAS inclus dans les prix.
Type de cotation	Les prix du marché secondaire sont cotés en pourcentage.
Méthode de calcul des intérêts	30/360; non ajusté; courant depuis la Date de libération (inclue) jusqu'à la date de paiement respective (exclue).
Type de paiement	Paiement en espèces ou remise de Sous-jacents
Investissement minimum	EUR 1'000
Négoce minimum	EUR 1'000
Restrictions de vente	USA, US persons, UK, EEA
Clearing	SIX SIS AG, Euroclear, Clearstream
Dépositaire	SIX SIS AG
Matérialisation	Droits-valeurs
Droit applicable/for juridique	Suisse/Zurich

Impôts

Droit de timbre suisse	Les transactions sur le marché secondaire ne sont pas soumises au droit de timbre de négociation suisse. La livraison éventuelle des valeurs Sous-jacentes est en principe soumise au droit de timbre de négociation.
Impôt fédéral direct suisse	Il s'agit d'un produit qualifié de transparent, à intérêt unique prépondérant (IUP). Par conséquent, pour les personnes physiques dont le domicile fiscal est en Suisse et qui détiennent ce produit dans leur patrimoine personnel, tant la part d'intérêt du coupon au moment du paiement que l'augmentation de valeur de la partie obligataire (déterminée selon la méthode de la différence modifiée) au moment de la vente, respectivement du remboursement, seront soumis à l'impôt fédéral direct. La valeur de la partie obligataire au moment de l'émission s'élève à la Part d'investissement ("bondfloor") lors de l'émission par unité. Un investisseur qui achète le Produit lors de l'émission et le garde jusqu'au Remboursement est taxé sur la différence entre la Part d'investissement ("bondfloor") à la Date de libération et la Date de remboursement. Par contre, la part de prime du coupon représente un gain en capital qui, pour les investisseurs susmentionnés, n'est pas soumis à l'impôt fédéral direct. L'imposition du revenu au niveau cantonal et communal peut différer du traitement fiscal de l'impôt fédéral direct. Toutefois, de manière générale, l'imposition du revenu est la même.

Impôt anticipé suisse
Fiscalité de l'épargne UE

Ce Produit n'est pas soumis à l'impôt anticipé suisse.
Pour les services de paiement suisses, la partie intérêt des coupons est soumise à la retenue d'impôt UE (TK6).

Ces informations fiscales n'ont pour but que de donner un aperçu général des éventuelles conséquences fiscales liées à ce Produit à la date d'émission. Les lois fiscales et la pratique des administrations fiscales peuvent changer, parfois avec un effet rétroactif.

Il est conseillé à tout détenteur actuel ou futur de produits de s'enquérir auprès de son propre conseiller fiscal des conséquences fiscales suisses que l'acquisition, la détention, la disposition, l'échéance ou l'exercice, respectivement le remboursement du produit pourrait avoir à son égard. L'Emetteur, le Garant et le Lead Manager déclinent toute responsabilité en relation avec d'éventuelles conséquences fiscales.

Documentation du produit

Seul le Final Termsheet en anglais, accompagné du Programme contenant tous les termes et conditions dans sa dernière version (le "Programme") forment la documentation complète relative au produit (la "documentation du produit"). Ainsi, le Final Termsheet doit toujours être lu avec le Programme. Les termes utilisés dans le Final Termsheet, mais qui n'y sont pas définis, ont le sens que leur donne le Programme.

Les informations concernant le produit sont valablement données aux investisseurs, conformément aux termes et conditions du Programme. De plus, tous changements concernant les termes et conditions du produit seront publiés sur la Termsheet appropriée sur le site web de l'émetteur www.efgfp.com dans la section «Produits» ou, pour les produits listés, sous toute autre forme autorisée par les règles et réglementations de la SIX Swiss Exchange. Les avis aux investisseurs concernant l'émetteur et/ou le garant seront publiés dans la section «Présentation» sur le site web de l'émetteur www.efgfp.com.

Pendant toute la durée du produit, la documentation relative peut être commandée gratuitement auprès du Lead Manager, Brandschenkestrasse 90, P.O. Box 1686, CH-8027 Zurich (Suisse), via téléphone (+41-(0)58-800 1000), fax (+41-(0)58-800 1010) ou via e-mail (termsheet@efgfp.com).

Facteurs de risques relatifs au produit

Le risque de perte lié au Produit est similaire à celui lié à un investissement dans le Sous-jacent. Par conséquent, l'Investisseur peut perdre la totalité de son capital investi si la valeur du Sous-jacent devient nulle. En cas de livraison de titres Sous-jacents la banque dépositaire de l'Investisseur peut facturer des frais de transaction. Toutefois, l'Investisseur recevra toujours le montant du coupon pour le produit, sans égard au scénario de remboursement applicable.

Facteurs de risques additionnels

Les Investisseurs intéressés doivent s'assurer qu'ils comprennent la nature de ce Produit et l'étendue des risques auxquels ils s'exposent en s'en rendant acquéreurs. Ils devraient par ailleurs considérer le caractère approprié de l'investissement dans le Produit à la lumière de leurs propres circonstances et conditions financières. Le Produit comporte un risque élevé, y compris le risque potentiel d'expirer sans aucune valeur. Les Investisseurs potentiels doivent être préparés, dans certaines circonstances, à une perte totale du capital investi pour acquérir le Produit. Les Investisseurs intéressés doivent considérer les importants facteurs de risques suivants et se référer à la section "Facteurs de risques" du Programme (pages 5 ss) pour des détails sur tous les autres facteurs de risques à prendre en compte.

Le Produit est un instrument financier dérivé qui ne constitue pas une part de placement collectif de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC), dans sa version actuelle. Le Produit n'est par conséquent ni soumis à la LPCC, ni surveillé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les investisseurs ne bénéficient donc pas de la protection spécifique de la LPCC.

Les termes et conditions du Produit peuvent être sujets à modification pendant la durée de vie du Produit, comme prévu dans le Programme.

Les Investisseurs dont la monnaie de référence n'est pas la devise de compensation doivent être conscients des risques relatifs aux taux de change. La valeur du Produit peut ne pas corréliser avec celle du/des Sous-jacent(s).

Facteur risque relatif à l'Emetteur/Garant

Les Investisseurs supportent le risque de crédit de l'Emetteur/Garant du Produit. Les Produits constituent des obligations non postposées et non-sécurisées de l'Emetteur et/ou du Garant concerné(s) et sont de même rang avec toutes les obligations présentes et futures de l'Emetteur et du Garant concerné(s). L'insolvabilité de l'Emetteur et/ou du Garant peut conduire à une perte totale ou partielle du capital investi.

Marché secondaire

Les Emetteurs et/ou le Lead Manager ou toute partie tierce nommée par les Emetteurs, comme prévu, cherchent, dans des conditions normales de marché, à proposer régulièrement des cours acheteur et vendeur concernant le Produit. Toutefois, les Emetteurs et/ou le Lead Manager, comme prévu, ne font pas de promesse ferme de fournir des liquidités au moyen de cours acheteur et vendeur et n'assument aucune obligation légale découlant de l'indication de tels cours ou en rapport avec le niveau de détermination de tels cours. Dans des conditions spéciales de marché, quand les Emetteurs et/ou le Lead Manager n'est/ne sont pas en situation de réaliser des transactions couvertes (hedging transactions), ou quand ces transactions sont difficilement réalisables, la différence entre les cours acheteur et vendeur peut être temporairement augmentée, afin de limiter les risques économiques de l'Emetteur et/ou du Lead Manager.

Informations additionnelles/Disclaimer

Surveillance prudentielle

EFG International AG, Zurich est soumis à la réglementation de la FINMA sur une base consolidée. EFG Financial Products AG, Zurich est titulaire d'une autorisation de négociant délivrée par la FINMA et se trouve sous la surveillance de la FINMA. EFG Financial Products (Guernsey) Ltd., tombe, par l'entremise de la surveillance consolidée de EFG International AG, sous

la surveillance de la FINMA et n'est ni titulaire d'une licence ni soumis à la surveillance des autorités de Guernsey. Un agrément au sens des ordonnances du "Control of Borrowing" (Bailiwick de Guernsey) a été obtenu pour l'émission. Ni la Guernsey Financial Services Commission ni le States of Guernsey Policy Council ne se portent responsables de la santé financière de l'émission ou de l'exactitude des déclarations faites.

Conflits d'intérêts

L'Emetteur et/ou le Garant et/ou le Lead Manager, selon le cas, peut, pour son compte ou le compte de tiers, avoir des positions dans, ou pourrait acheter ou vendre, ou être un teneur de marché aussi bien qu'être actif des deux côtés du marché en même temps, pour tous titres, devises, instruments financiers ou autres biens Sous-jacents aux Produits auxquels ce document est relatif. Les activités de négoce et/ou de couverture relatives à cette transaction peuvent avoir un impact sur le prix du Sous-jacent et peuvent affecter la vraisemblance du franchissement d'une éventuelle Barrière.

Rémunérations aux Tiers

Dans certaines circonstances, l'Emetteur et/ou le Lead Manager peuvent vendre le Produit à des institutions financières ou à des intermédiaires à un prix inférieur au Prix d'émission ou rembourse un certain montant à de telles institutions financières ou à de tels intermédiaires (en référence à la section "Informations Générales" où il est stipulé que de telles commissions seront révélées, si cela est applicable)..

De plus, pour certains services rendus par les partenaires de distribution et en vue d'améliorer la qualité et le service relatifs aux Produits émis par EFG Financial Products AG ou EFG Financial Products (Guernsey) Ltd., l'Emetteur et/ou le Lead Manager peuvent être amenés à payer des Frais de rétrocession à ces Tierces parties.

De plus amples informations sont disponibles sur demande.

Pas d'offre

Le Termsheet indicatif ne constitue pas une offre, une recommandation ou une sollicitation à conclure une transaction et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement.

Pas de représentation

L'Emetteur ne représente ni ne garantit les informations contenues ici qui proviennent d'une source indépendante.

Restrictions de vente

Aucune action n'a été ou ne sera prise devant toute juridiction qui permettrait une offre public du Produit décrit ici, à moins que Documentation du Produit ne le prévoie explicitement. Le Produit doit être vendu conformément à toutes les restrictions de vente applicables dans les juridictions dans lesquelles il est vendu.

